ment d'hier. Je sais que l'honorable député n'a pas eu l'occasion hier de présenter l'argument qu'il avance. Toutefois, il est malheureux pour lui que son objection ne puisse s'appliquer rétroactivement au débat d'hier. Si j'avais pu profiter de son opinion, j'en serais peut-être venu à une décision différente quant à l'article dont il parle. Cependant, après avoir étudié tous les arguments dont je disposais alors, j'en suis venu à une certaine conclusion, et c'est à regret que je dois dire à l'honorable député que je ne vois pas comment je pourrais modifier la décision que j'ai rendue après avoir beaucoup réfléchi et en me donnant beaucoup de mal.

M. Cowan: Puis-je demander si la décision porte sur les dates différentes de paiements anticipés ou sur les taux différents?

M. l'Orateur: Un jour, à l'appel des motions, je prendrai la parole pour corriger le hansard.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances) propose la deuxième lecture du bill n° C-208, modifiant la loi de l'impôt sur le revenu.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'avoir l'occasion de parler sur le bill n° C-208, comme j'aurais d'ailleurs aimé le faire pour le bill n° C-207 hier. La deuxième lecture d'un bill porte sur le principe de la mesure proposée, et j'entends parler de ce principe et de la nécessité du bill, car la présente situation économique et financière, de l'avis du gouvernement, rend un bill de ce genre important et indispensable.

Au milieu des présentes difficultés financières et des sombres prédictions quant à l'avenir, il est bon de se rappeler la puissance actuelle et latente de notre pays, l'un des plus riches, des plus stables et des plus favorisés du monde, qui fait l'envie de presque toutes les nations. Afin de ne pas fausser la perspective, il est bon de se rappeler aussi le progrès que nous avons accompli ces dernières années et qui nous rend bien mieux armés face aux problèmes difficiles qui nous assaillent.

Dans son quatrième exposé annuel à la page 13 du Chapitre portant sur la tenue de l'économie, le Conseil économique du Canada affirme, à propos de l'expansion de 1961:

C'était probablement—et sûrement en temps de paix—la plus longue période d'expansion ininterrompue dans l'histoire des cycles économiques au Canada.

[M. l'Orateur.]

L'hon. M. Starr: Amorcée par les conservateurs en 1961.

Le très hon. M. Pearson: Le gouverneur de la Banque du Canada, monsieur l'Orateur, dans un discours qu'il prononçait à Winnipeg, en novembre dernier, a aussi mentionné les progrès économiques que nous avons accomplis tout en nous avertissant franchement des dangers et des difficultés auxquels nous aurions à faire face. Au sujet des six années précédentes, il a déclaré:

Le volume du produit national s'est accru de plus de 40 p. 100 et nous avons solidement étayé les bases de notre économie. Nous avons augmenté considérablement le potentiel de notre secteur manufacturier et démontré que nous pouvions accroître la vente de nos produits manufacturés sur les marchés mondiaux. Nous avons continué à explorer et à développer nos très nombreuses ressources forestières, minières et énergétiques. Notre infrastructure s'est enrichie d'autres réseaux routiers et d'autres moyens de transport. Dans le domaine de l'éducation nous avons amélioré considérablement nos possibilités, tant pour l'instruction générale que pour l'enseignement technique. Et pendant que nous réalisions tout cela, notre niveau de vie s'est amélioré rapidement: la consommation personnelle par habitant a progressé de près de 25 p. 100 depuis le début des année 60.

Il ajoutait:

Le problème principal de l'heure est de maintenir notre état de prospérité et d'améliorer encore le niveau déjà élevé de production; nos difficultés actuelles ne proviennent ni d'un vice fondamental de notre économie ni d'un manque de ressources...

M. Rasminsky a ensuite fait remarquer que, dès 1966, il était évident que notre taux d'expansion se ralentirait et que l'important était de savoir si ce ralentissement n'aboutirait pas à un arrêt net comme la chose s'était produite si souvent en pareilles circonstances dans le passé. En vérité, l'expansion économique a continué mais à un rythme nettement plus modéré et plus solide. La faillite n'a pas fait suite à la vague de prospérité. Il est indéniable, toutefois, que nous nous trouvons maintenant en présence de problèmes économiques et financiers sérieux. Il en est de même pour tous les pays du monde, y compris le Royaume-Uni et les États-Unis.

Il est également vrai que les menaces à la collaboration financière et économique sur le plan international, caractéristique de l'aprèsguerre et inconnue dans les années 30, rendent ces problèmes plus dangereux et leurs solutions plus difficiles. On ne saurait trop espérer que nous ne reviendrons pas à ces années où les gouvernements croyaient sottement que leur salut résidait en des politiques nationales protectionnistes tendant à l'exportation de leurs difficultés et de leurs problèmes. Aujourd'hui, un retour à un nationalisme économique de ce genre ne ferait qu'aggraver les difficultés de chaque pays et conduirait à